



Commission Finances
Mardi 25 février 2025
18h – TOURRIERS
(siège communautaire)

Membres	Convoqués	Présents	Excusés
M. Christian CROIZARD Président CDC Cœur de Charente	☒	☒	☐
Mme Sophie MEVELLEC DGS CDC Cœur de Charente	☒	☐	☒
Mme Fabienne SABOURIN DGA – pôle ressources	☒	☒	☐
M. Emmanuel VIGOUR DGA – pôle aménagement et environnement	☒	☐	☒
M. Laurent DANEDE Vice-président « Finances »	☒	☒	☐
M. Renaud COMBAUD Vice-président « Economie, Tourisme et Agriculture »	☒	☐	☒
M. Eric BOUCHET Vice-président « Communication » « Patrimoine et Culture »	☒	☐	☐
M. Didier BERTRAND Vice-président « Assainissement » et « Voirie »	☒	☒	☐
M. Philippe BOIREAUD Vice-président « mobilité » « Affaires sociales et Vie associative »	☒	☒	☐
Mme Nadia CAILLAUD Vice-présidente « Equipements communautaires »	☒	☐	☐
M. Jean-Marc DE LUSTRAC Vice-président « Sport et Santé »	☒	☐	☐
Mme Christine SOURY Vice-présidente « Enfance jeunesse »	☒	☐	☐
M. Norbert AGUESSEAU Conseiller communautaire - CELLETES	☒	☐	☐
Mme Pauline BASSET Conseillère municipale - VOUHARTE	☒	☐	☐
M. Alain BESSIERES Conseiller communautaire - CELLEFROUIN	☒	☐	☐
Mme Aurélie BIZE Conseillère municipale – AUSSAC-VADALLE	☒	☐	☐
M. Jacques BOURABIER Conseiller communautaire – VAL DE BONNIEURE	☒	☐	☐
Mme Amélie BROUSSE Conseillère municipale – MAINE DE BOIXE	☒	☐	☐
Mme Cécile DUPAS Conseillère municipale - XAMBES	☒	☐	☐
M. GIRAUD-BERNARD Eric Conseiller communautaire - ANAIS	☒	☒	☐
Mme Aurélie LACROIX Conseillère communautaire – VAL DE BONNIEURE	☒	☐	☐
M. Didier LAVERGNE Conseiller communautaire - ORADOUR	☒	☐	☐
M. Gérard LIOT Conseiller communautaire – AUSSAC-VADALLE	☒	☐	☐
M. Michel LOTTE Conseiller communautaire - VERDILLE	☒	☒	☐
M. Aliptien MASSETEAU Conseiller municipal – AUNAC / CHTE	☒	☒	☐
Mme Isabelle MIOCIC Conseillère municipale - VARS	☒	☐	☐

Mme Catherine MONTHEIL Conseillère municipale – MONTIGNAC/CHARENTE	☒	☐	☐
Mme Sonia PAPILLAUD Conseillère communautaire – MAINE DE BOIXE	☒	☐	☐
M. Paul PINGANAUD Maire – ST AMANT DE BOIXE	☒	☐	☐
Mme Nathalie PLINET Conseillère municipale - VOUHARTE	☒	☐	☐
M. Nicolas QUERAUX Conseiller municipal – AUNAC / CHARENTE	☒	☒	☐
M. Jean RAINETEAU Conseiller municipal – MONTIGNAC / CHTE	☒	☐	☐
Mme Maguy TYSSANDIER Conseillère municipale - LUXE	☒	☒	☐

Ordre du jour :

- 1- Présentation des chiffres des CA 2024
- 2- Questions diverses

1/ Présentation des CA 2024 :

1 Annexe CA ZAA VILLEJESUS :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	8 066.66 €	
Recettes	8 066.66 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	0.00 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00 €	(2)

INVESTISSEMENT		
Dépenses	13 752.10 €	
Recettes	12 891.06 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	- 861.04 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	861.04 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 €	(4)

Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	0.00 €	(5)

RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	- 861.04 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	0.00 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Ce budget a été créé par la Cdc du Pays d'AIGRE il ya quelques années pour la création d'une Zone d'Activité à Villejesus. Ce budget a la particularité de ne pas être un budget « lotissement » et ne pratique donc pas la comptabilité de stock.

En 2016, avant la fusion des 3 Cdc, la Cdc du Pays d'AIGRE a acheté des terrains pour agrandir la zone vis ce budget annexe.

Afin d'entreprendre la viabilisation de l'extension de la zone, il a été créé en 2024 un budget annexe ZAA VILLEJESUS 2 conforme à un budget annexe de « lotissement ».

Le budget annexe Villejesus 1 aurait dû être clos au 31 décembre 2024 mais devrait l'être avant le 31 décembre 2025 ; il faut le temps d'analyser les écritures de transfert des terrains, des emprunts et des subventions perçus sur les acquisitions vers le budget annexe 2 mais aussi vers la Cdc.

Avis de la commission :

2 Annexe

CA ZA VILLEJESUS 2

3 Annexe FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	0.00 €	
Recettes	0.00 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	0.00 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00 €	(2)
INVESTISSEMENT		
Dépenses	0.00 €	
Recettes	0.00 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	- 0.00 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 €	(4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	0.00 €	(5)
RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	0.00 €	= (1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	0.00 €	= (2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Ce budget n'a pas eu d'écritures sur 2024, même si les écritures de transfert ont été prévues au BP 2024. Elles devraient être effectuées sur l'exercice 2025.

Les travaux de lotir sont en cours afin d'aménager 4 à 8 lots et un lot d'une surface de 18 500 m² sera vendu à l'entreprise Cognac Gautier au prix de 15€ HT le m².

Avis de la commission :

4 Annexe

CA ZMR

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	1 765 960.63 €	
Recettes	1 765 960.83 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	0.20 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	31 388.84 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 31 388.64 €	(2)
INVESTISSEMENT		
Dépenses	1 828 454.92 €	
Recettes	1 726 160.29 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	102 294.63 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	102 294.63 €	(4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €	

Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	0.00 €	(5)

RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	31 388.84 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	- 133 683.27 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Ce compte administratif vous est présenté en déficit. Une vente réalisée en 2024 n'a pu être inscrite car il y avait une erreur sur l'acte de vente. 2 autres ventes devraient être réalisées sur 2025.

Le fait de vendre les terrains au m² inférieur que celui du coût de revient (12.07 € le m² au 31/12/2024) va forcément avoir un impact sur le Budget Cdc lors de la clôture de ce budget annexe.

Nous travaillons à chercher les solutions pour minimiser les coûts.

Avis de la commission :

5 Annexe ZA COTEAUX SUD

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	781 501.35 €	
Recettes	1 029 313.77 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	247 812.42 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	247 812.42 €	(2)

INVESTISSEMENT		
Dépenses	781 501.35 €	
Recettes	277 152.02 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	- 504 349.33 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	-277 152.02 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-781 501.35 €	(4)

Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	0.00 €	(5)

RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	- 256 536.91 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	- 533 688.93 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Ce compte administratif vous est présenté en déficit. La vente prévue n'a pas abouti. Le permis d'aménager prévoyait un sol lot. Il est donc envisagé de modifier le permis d'aménager pour délimiter 3 ou 4 lots.

Le prix de vente a été fixé à 30 € le m².

Si aucune vente ne se signait sur l'exercice 2025, un emprunt serait effectué pour équilibrer ce budget avec une avance remboursable du budget Cdc.

Avis de la commission :

6 Annexe SPANC

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	187 381.10 €	
Recettes	170 051.97 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	-17 329.13 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	143 738.75 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	126 409.62 €	(2)
INVESTISSEMENT		
Dépenses	15 389.10 €	
Recettes	23 961.26 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	8 572.16 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	30 067.81 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	38 639.97 €	(4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	2 000.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	- 2 000.00 €	(5)
RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	- 8 756.97 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	165 049.59 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

La masse salariale est en augmentation puisqu'un nouvel agent a été recruté, ce qui porte le service à :

4 techniciens à 80%

1 Directrice à 30%

2 Agents administratifs à 15% et 30%

Plus ménage et comptabilité

Il semblerait qu'il manque des recettes : passage de 20€ à 24€ pourrait ne pas avoir été pris en charge – affaire à suivre !

En investissement, il y a eu un achat de caméra et de multi paramètre (appareil équipé de sonde permettant différentes mesures). En recette d'investissement, les 4 000.00 € représentent les écritures de la plus-value relative à la vente d'un véhicule, l'excédent de fonctionnement ayant été diminué de 4 000.00 €

Avis de la commission :

7 Annexe SPAC

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	995 204.70 €	
Recettes	1 188 854.66 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	193 649.96 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	851.43 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	194 501.39 €	(2)
INVESTISSEMENT		
Dépenses	978 924.73 €	
Recettes	796 865.09 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	-182 059.64 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	- 198 910.16 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 380 969.80 €	(4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	497 718.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	372 273.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	- 125 455.00 €	(5)
RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	11 590.32 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	-186 468.41 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	194 501.39 €	

On constate une hausse de la masse salariale identique avec celle du SPANC avec le recrutement d'un technicien supplémentaire et d'un secrétariat.

Les produits de service sont inférieurs aux prévisions seul 20% sur le contrat de Mansle a été perçu.

Le Produits exceptionnel attendu correspond à un litige avec la SAUR toujours pas réglé (pas respecter l'engagement sur le précédent contrat de Mansle : curage des réseaux et des postes de relevage). Il ne sera pas reconduit sur l'exercice 2025 et si versement ce sera la bonne surprise !

On constate un déficit d'investissement important du à la non réalisation de l'emprunt. Ce dernier sera réalisé dans le 1^{er} semestre 2025 et son montant sera affiné en fonction du besoin.

Avis de la commission :

8 Annexe CDC INVESTISSEMENT

Le bilan 2024 de l'investissement du budget Cdc marque la fin de quasiment tous les gros programmes d'investissement à savoir :

Le siège communautaire
La gendarmerie

Programme en cours :

Sinistre Piscine
Terrains familiaux

9 Annexe CDC FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	10 243 886.14 €	
Recettes	10 766 152.41 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	522 266.27 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2023	1 510 124.62 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 032 390.89 €	(2)
INVESTISSEMENT		
Dépenses	1 933 913.39 €	
Recettes	1 814 934.31 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	-118 979.08 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2023	2 154 083.69 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 035 104.61 €	(4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	2 270 536.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	931 666.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	- 1 338 870.00 €	(5)
RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	403 287.19 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2024	4 067 495.50 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Les charges à caractère général sont en augmentation :

- Sur l'administration générale dû en partie par le paiement de l'étude préalable des Petites Villes Vivantes
- sur la petite enfance suit au passage à de 24 à 39 places de la crèche de VARS

Sur les charges du personnel :

- Petite enfance : passage de 24 à 39 place = recrutements
- PVD : année complète
- Assainissement : recrutements
- Urbanisme : recrutement + congé mat
- Bâtiments espaces verts : recrutement secrétariat
- La provision pour remplacement correspond au coût de la cotisation Assurance Groupe pour la couverture du risque maladie accident du travail

Le choix a été fait pour 2025-2028 de réduire notre base de cotisations afin de ne pas alourdir ce chapitre : 30 jours de franchise au lieu de 20 précédemment base comprenant le traitement indiciaire + 10% de charges patronales au lieu de traitement de base + NBI + supplément familiale de traitement et Régime indemnitaire

Les cessions immobilières correspondent à la sortie de l'actif de la vente de l'ancien siège d'Aigre à la commune d'Aigre et à la sortie de l'actif de terrains vendus à la SCI Les Vignes sur la zone d'activité de Vars.

Les Produits des services sont en augmentation :

- La petite enfance : passage de 24 à 39 places

La fiscalité fluctue en fonction de nos bases.

Par contre l'état se désengage sur la compensation des réformes :

- Depuis 2021 l'Etat compense la suppression de la Taxe d'Habitation par l'attribution d'une part dynamique de TVA (compensée à l'euro près = bases 2020 X taux 2017). La compensation devait évoluer dans les mêmes proportions que celle du produit national de TVA. L'activité économique de la France a remis en cause le montant de la compensation et une minoration de 41 036.00 € a été appliquée (Prévision budgétaire 2024 : 943 767.00 €)
- Depuis 2023 l'Etat compense la suppression de la CVAE par l'attribution d'une fraction de la TVA (moyenne des recettes CVAE entre 2020 et 2023 + évolution de TVA nationale si elle est positive)
- L'activité économique de la France a remis en cause le montant de la compensation et une minoration de 24 250 € a été appliquée (Prévision budgétaire 2024 : 480 011 €)

L'augmentation des dotations provient des versements CAF sur l'enfance jeunesse (Prestations de service et le bonus CTG) avec le passage de 24 à 39 places à la crèche de Vars et une bonne fréquentation des autres services Enfance Jeunesse.

Avis de la commission :

1/ Questions diverses :

- Prochaine commission des finances prévue le mardi 1^{er} avril 2025 à 18h au siège de Tourriers
Ordre du jour : Vote des BP 2025 + Fiscalité + Questions diverses.